



Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre

Public et prérequis

- Tous professionnels de santé
- Prérequis : aucun

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement sans opération d'investissement importante
- évaluer les gains possibles
- sensibiliser et impliquer les professionnels

Programme

/ Apport de connaissances : contexte

- Les enjeux du plan climat-énergie en France, le Grenelle de l'environnement et la transition énergétique
- Les réglementations spécifiques aux secteurs sanitaires et médico-sociaux
- La définition des émissions de gaz à effet de serre et l'impact du changement climatique
- Le lien entre « énergie » et « CO₂ »

/ Apport de connaissances : diagnostic et méthodologie

- Le diagnostic, une première étape indispensable :
- Bilan carbone et bilan d'émissions de gaz à effet de serre réglementaire
- DPE et audit énergétique
- Réduire les émissions de carbone avec les dix gestes « Two For Ten » : tous professionnels de santé, peut agir à son niveau, pour réduire l'impact des déchets, les consommations d'énergie et d'eau, l'utilisation du papier...
- Des gestes applicables au quotidien pour réduire de 2 % par an les émissions de gaz à effet de serre

/ Apport de connaissances : plan d'actions

- Réduire les consommations d'énergie :
 - définition des éclairages LED, fluocompacte, fluorescente, halogène
 - les énergies renouvelables
 - les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) et les Contrats de Performance Énergétique (CPE)

Atelier pratique : retours d'expériences en établissements sanitaires et/ou médico-social pour réduire les consommations d'énergie

Pédagogie

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

/ animateurs : Gautier Lestrade

/ durée et tarifs :

- 1 jour en inter-établissements
350 EUR par participant (adhérent 2019 du C2DS)
500 EUR par participant d'un établissement non adhérent
Le tarif comprend le repas à midi.

/ date et lieu inter-établissements :

Lyon mercredi 15 mai 2019
Paris jeudi 19 septembre 2019
Toulouse lundi 18 novembre 2019

INFORMATIONS

